

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 60 (1915)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Indépendance et neutralité : le devoir suisse  
**Autor:** Reynold, G. de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-339652>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## *Indépendance et neutralité :*

### LE DEVOIR SUISSE

En Suisse, tous les hommes qui réfléchissent sentent l'indispensable nécessité d'agir avec unité et vigueur contre des armées qui tenteraient de violer une neutralité placée sans doute sous la protection du droit public de l'Europe, mais plus particulièrement sous la garde de la valeur nationale.

Il semble que cet intérêt d'une paix stable, cet intérêt européen est confié au courage mis en œuvre par la discipline, bien plus encore qu'aux stipulations des traités et aux promesses. Il semble enfin que la vigueur dans la résistance est une question de vie pour la Suisse.

La confiance de l'Europe dans l'énergie des Suisses... ne doit pas résulter seulement des bonnes institutions militaires, elle doit dépendre de l'esprit des gouvernements de chaque canton, de la réputation méritée d'inflexible droiture, de la simplicité et de l'austérité des mœurs, de *l'indépendance morale* dont elles sont le gage et enfin de *la force éprouvée du lien fédéral*.

Les républiques fédératives sont naturellement en butte aux tentatives de corruption de la part de leurs puissants voisins. *Une influence établie encourage l'essai d'une influence qui puisse en être le contrepoids...* Des républicains, qui auraient laissé altérer en eux *le sentiment de l'indépendance morale*, seraient exposés à méconnaître *le prix de l'indépendance politique*.

Toutefois, il faut que *cette neutralité soit réelle, effective et solide* ;... que jamais d'influences secrètes dans les conseils ne puissent donner lieu à des soupçons de partialité ou à des inquiétudes sur le résultat, au moment de l'épreuve.

La véritable politique de la Suisse est de servir tour à tour de bouclier à ses voisins, de cultiver leur bienveillance sans qu'il n'en coûte rien à sa dignité.

*Pictet de Rochemont, De la Neutralité de la Suisse dans l'intérêt de l'Europe (1821).*

Les pages qui vont suivre contiennent l'essentiel d'une conférence maintes fois remaniée, que j'ai promenée un peu partout en Suisse romande, — à Neuchâtel, Fribourg, Vevey, Lausanne, Genève, — durant ce grand hiver 1914-1915. Si je les publie dans la *Revue militaire*, c'est pour les raisons sui-

vantes : d'abord, je tiens à profiter de l'amicale hospitalité que veut bien m'offrir son directeur ; ensuite, c'est un lien de plus qui me rattache à notre armée ; c'est enfin parce que, m'adressant à des soldats, je suis certain d'être mieux compris. L'esprit de l'armée est un esprit de calme et de discipline qui fait passer les devoirs avant les droits et l'obéissance avant cette liberté d'opinion que nous revendiquons sans trêve pour nous-mêmes, parfois jusqu'à la licence, et que nous refusons volontiers aux autres en faisant autour d'eux la conspiration du silence ou en les injuriant. J'en suis donc persuadé, même s'ils ne sont point d'accord avec moi, — je n'en demande pas autant d'ailleurs, — mes lecteurs comprendront plus facilement qu'un public énervé ou des journalistes échauffés ce que je veux dire et pourquoi je le dis.

Je me trouve, en effet, je crois, en opposition avec la plus grande partie de l'opinion romande et avec ses représentants les plus autorisés. Cette attitude, je l'ai choisie comme étant seule conforme à toute mon œuvre antérieure, aux principes que j'ai défendus jusqu'à présent et que je défendrai jusqu'au bout, dût-il m'en coûter. Mes idées me sont d'autant plus chères que je leur ai sacrifié déjà quelque chose. Les malentendus, les méfiances, les suspicions et parfois même les insultes dont il m'est arrivé d'être l'objet, je considère tout cela comme le plus grand honneur de ma carrière d'écrivain et d'homme d'action. Défendre des idées impopulaires est un privilège, surtout à cette époque et dans ce milieu où il est si facile de se tailler des succès : il suffit de quelques grands mots et de quelques tirades ; mais un écrivain ne doit-il pas toujours fuir comme la peste la rhétorique, les lieux communs et les clichés ? Töpffer répondait à un politicien qui lui reprochait son impopularité : « Quelle canaillerie aurais-je commise, Monsieur, pour mériter d'être populaire ? »

D'ailleurs, on constatera facilement ceci : je ne diffère de l'opinion romande et de ses représentants que sur une question de méthode, une hiérarchie de sentiments. Mes sympathies sont les mêmes ; je me borne, non point à les sacrifier, mais à les subordonner à d'autres devoirs qui me paraissent plus immédiats. Je ne les ai point cachées d'ailleurs et l'on en trouvera

l'affirmation presque en même temps qu'on lira ces pages<sup>1</sup>. Seulement, j'ai préféré me consacrer à une cause moins glorieuse, mais que je me sentais à peu près capable de servir efficacement. Je suis trop peu qualifié, j'ai trop peu d'éloquence et peut-être d'intelligence pour me poser en champion de la Conscience humaine et pour prononcer à l'avance sur la guerre, sur ses origines, ses résultats, sur les responsabilités, des jugements absolus et définitifs. J'ai donc choisi, avec humilité, un champ d'action plus restreint.

Et puis, je l'avouerai, je ne puis m'empêcher d'éprouver de la gêne et parfois une vague inquiétude. On commence à respirer mal dans quelques milieux de notre Pays romand. Avec beaucoup de patriotes qui n'osent rien dire, crainte d'être excommuniés, j'estime que nous allons un peu trop loin dans notre réaction, si nécessaire au début, et si justifiée, contre le péril allemand, pour le Droit et la Justice. Nous pourrions, sans nous en apercevoir, effacer petit à petit une frontière et, sous prétexte de ne vouloir être ni Prussiens, ni même Bernois, glisser lentement sur une pente au bas de laquelle nous ne nous trouverions plus en Suisse. Non seulement nous risquons de perdre le bénéfice du calme et le privilège de l'impartialité, — le calme et l'impartialité ne sont-elles pas les deux vertus complémentaires, avec la charité chrétienne, de la Justice ? — mais encore nous risquons de dépasser çà et là les limites du bon sens. Ainsi nous gâterions une belle cause. On est en train de nous fabriquer une vérité dogmatique, exclusive, au nom de laquelle on institue, dans certaine presse par exemple, une contre-censure bien plus sévère et plus exigeante que la pauvre, ridicule et maladroite censure officielle. On déforme à plaisir l'histoire, celle du passé comme celle du présent. On crée même parfois, comme on l'a dit récemment dans le *Journal de Genève*, une espèce de terrorisme dont la première victime est en définitive la liberté d'opinion. Je comprends qu'on ne veuille point d'un nationalisme patenté, mais, et c'est plus grave, on nous inocule un autre patriotisme, d'autres idées, d'autres mœurs qui ne sont, ni le patriotisme suisse, ni les

<sup>1</sup> Cf. *La neutralité suisse et notre mission internationale*, conférence faite à Berne, le 1<sup>er</sup> juin 1915. Rosiusverlag, Bienne.



idées suisses, ni les mœurs de chez nous. On répugne à ce que nos intelligences parquent au « pas cadencé », — au pas cadencé de la *Marche de Berne* : d'accord ! est-ce une raison pour remplacer notre vieille marche de Berne par *Sambre et Meuse* ? est-ce une raison pour être plus Français que les Français, plus agités qu'à Paris, plus germanophobes qu'à Londres ? A vrai dire, c'est notre sécurité, notre dignité qu'on menace un beau matin de compromettre. Je ne sais pas ce que le Droit, la Justice, la Vérité surtout, et le libéralisme, ont à gagner là-dedans, mais je sais fort bien ce que notre pays aurait à y perdre.

Je vais me faire traiter sans doute, une fois de plus, de « jeune pessimiste » ; et sans doute, une fois de plus, on infligera la malsonnante épithète de « Boche » à un écrivain de langue française dont les aïeux ont pendant trois siècles servi la France, répandu leur sang pour elle, et qui a été lui-même un des premiers à dénoncer les dangers précis de l'influence allemande en Suisse. Mais j'ai le droit de parler et j'ai surtout le droit qu'on m'écoute sans impatience, qu'on me réfute sans insultes et sans mépris. En aucune manière d'ailleurs, je ne prétends imposer mes idées : les exposer, c'est, en revanche, un devoir de conscience. Mes objections ne sont pas irréfutables. Je n'ai pas, Dieu merci ! l'orgueil de me figurer que je sais tout, que je possède la sagesse infuse, la vérité innée, le monopole du patriotisme : si je suis dans l'erreur, et qu'on me le démontre, je saurai le reconnaître et le bénéfique sera pour moi ; je n'aurai pas perdu complètement mon temps, si je l'aurai fait perdre à mes lecteurs.

D'ailleurs, on ne sentira point, j'en ai la conviction, dans ces pages, de la rancune et de l'hostilité contre quiconque. Je veux que mon opinion soit respectée, car je respecte les opinions des autres. Ceux avec lesquels je pourrais me trouver en contradiction, sont, la plupart, des hommes que je comprends, admire et vénère. Je sais qu'ils parlent souvent, eux aussi, au plus près de leur conscience. La seule erreur qu'ils me semblent commettre est de ne point assez mesurer l'effet de leurs paroles sur la foule des gens simples et à l'étranger. Je sais que cette guerre dont les contre-coups ébranlent nos intelli-

gences et déchirent nos cœurs, est pour eux une cause perpétuelle de nobles souffrances. Je sais que notre situation de neutres est une contrainte pour bien des âmes ardentes et généreuses. J'admets qu'on puisse faire sans trahison passer l'humanité avant la patrie, la conscience individuelle avant la conscience nationale. Mais, quand même, dans notre pays qui a tant besoin d'union intérieure, est-il bien nécessaire d'accroître sans trêve les divergences de sympathies et les conflits de devoirs ? Ne suffirait-il pas, pour les éviter, d'un peu de bonne volonté, d'esprit confédéral, de liberté et — ceci est en apparence seulement contradictoire, — de discipline civique ? Il faut du courage, certes, pour être neutre ; il faut parfois de l'héroïsme pour ne pas être héroïque, — j'entends héroïque sur le papier <sup>1</sup>.

Au printemps de 1912, nous étions, une centaine de jeunes Suisses, réunis, avec M. le colonel Feyler qui prononça d'émouvantes paroles, autour du monument de Neuenegg. Nous avons apporté une couronne que nous attachâmes avec un ruban orné de cette devise : *Pro Helvetica Dignitate ac Securitate*. Cette époque de 1798 à 1814, — époque d'épreuves, d'humiliations, d'asservissements, de déchéances, — n'est pas si lointaine ; surtout, elle n'est pas sans analogies avec l'époque actuelle. Alors, cent fois plus qu'aujourd'hui, les Suisses étaient divisés entre eux par leurs sympathies et par leurs attitudes. Mais le temps a passé, l'histoire a jugé ; elle a rendu justice à un de La Harpe comme à un avoyer de Steiger, un Aloys de Reding. Elle a reconnu en eux, sous des formes opposées, de grands patriotes. On peut être séparé par les idées, par les sympathies, par l'action même : qu'importe si l'on reste uni par le cœur. Et c'est le cas pour tous les Suisses, — heureusement.

<sup>1</sup> Je réponds à une objection qu'on a faite à d'autres : « De quel droit nous interdire de juger les événements, vous qui jugez vos compatriotes ? » D'abord, je n'interdis rien, je me défends d'être mis en interdit moi-même. Ensuite, comme citoyen, j'ai le droit de me prononcer librement sur les affaires publiques. Je me sens d'ailleurs plus capable de les juger, étant de la maison et dans la maison, que de juger l'Europe entière, d'un seul coup, et de donner une solution simpliste à un problème vaste et compliqué. Je laisse ce soin à d'autres : qu'ils me laissent le mien !

## I

Lorsque, au début de janvier 1912, se formèrent les premiers groupes de la *Nouvelle Société Helvétique*, les initiateurs de ce mouvement rédigèrent une lettre dans laquelle, après une courte introduction sur la Suisse et les dangers intérieurs, on lit ceci :

« Nous pouvons d'autant moins négliger ce malaise patriotique, faire taire cette inquiétude vague, que la situation internationale la rend plus obsédante en ce moment-ci. Tous, éclairés par les événements politiques de l'année dernière (1911), nous comprenons que nous sommes à la veille d'une crise européenne très grave, qui peut se dénouer, à plus ou moins brève échéance, par une guerre. Or, dans la guerre de demain, il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent pour que la Suisse soit directement impliquée, comme tous les précédents nous l'enseignent. Et alors, la question particulièrement angoissante se pose : Sommes-nous prêts à affronter cette crise ? Quelles seront notre attitude, notre situation au sein des nations belligérantes ? Que ferons-nous, qui écouterons-nous ?

» Sans doute, nos institutions militaires fortifiées encore par la nouvelle organisation, nous inspirent toute confiance, comme nous savons, de source certaine, qu'elles imposent assez de respect à nos voisins. D'autre part, rien n'est plus simple à première vue que la conduite imposée par notre neutralité : il ne sera pas trop difficile d'agir en conformité avec notre situation juridique internationale. Toutefois, que savons-nous si l'accomplissement de nos devoirs ne sera pas, dans la pratique, infiniment délicat ; si nous ne serons pas emportés par la tempête, dans un sens ou dans un autre, beaucoup plus loin que nous ne le voudrions ; si nos autorités même ne seront pas débordées dans leur tâche écrasante ? En pareil cas, ni une organisation parfaite, ni une armée forte, ni des institutions excellentes ne sauraient suffire. Il faut derrière l'armée qui combat, derrière les autorités qui dirigent, il faut un *esprit public* capable de les inspirer et les soutenir.

» Cet esprit public existe-t-il chez nous, prêt à fonctionner ? Nous l'espérons ; mais nous n'en sommes pas assez sûrs pour nous endormir dans notre confiance. En tout cas, même s'il existe, il faut le fortifier d'avance ; il faut en rendre l'action, pour ainsi dire, irrésistible. Il faut qu'une volonté toujours plus énergique appuyée sur un sentiment patriotique toujours plus éclairé, s'empare de nous et nous fasse dire à l'heure du danger : *Nous voulons rester Suisses pour nous-mêmes et pour nos descendants.* »

Nous apportons ici les preuves tangibles d'un fait : c'est que la *Nouvelle Société Helvétique* avait vu juste. Fondée en prévision d'une crise à la fois européenne et nationale<sup>1</sup>, elle n'a jamais eu qu'un but : *travailler, par l'union des Suisses, au-dessus de tout ce qui les divise, à la dignité, à la sécurité de notre patrie.* La tâche qu'elle s'efforce de remplir est la plus difficile, mais aussi la plus urgente qui soit. Et si elle ne dispose point encore de tous les moyens d'action nécessaires, elle s'efforce en tout cas de donner au moins un exemple : l'exemple du *devoir suisse*.

Nous sommes *derrière le front*. L'armée veille à nos frontières : sous sa garde nous pouvons continuer de vivre. Mais cette vie que l'orage n'est point venu frapper encore, ne doit pas être la vie dispersée d'un troupeau ; elle ne doit pas être livrée aux caprices des sentiments, aux violences des instincts, aux réactions subites des nerfs. Il faut qu'elle s'adapte aux graves circonstances, qu'elle se plie aux exigences nationales ; il faut qu'elle se concentre, s'organise et se contraigne. Derrière le front, une *discipline civile — et civique —* s'impose à nous.

C'est donc en patriote, uniquement, que je viens m'adresser à mes lecteurs. Je leur dirai tout simplement ce que je crois être la vérité, ce que je crois l'attitude juste et conforme aux intérêts supérieurs de notre patrie. Cette attitude est avant tout *une attitude personnelle*. Je l'exposerai en toute franchise, imitant le vieux Bodmer, lorsque, vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, il déclarait dans la préface d'un gros

<sup>1</sup> Cf. dans la brochure publiée à l'occasion de sa fondation, Berne 1<sup>er</sup> février 1914. (Rosiusverlag, Bienne), le discours très significatif de Freymond.

livre : « Je ne comprends pas la cérémonie qui consiste à demander pardon, avant de dire la vérité. » Et s'il m'arrive d'étonner, décevoir, choquer peut-être, croyez bien que je parle en âme et conscience.

Il est loyal de le déclarer : j'affronte volontairement — encore une fois *par devoir* — le risque de parler contre des sentiments collectifs, des idées reçues, des préjugés admis, des opinions courantes. C'est une tâche ingrate : c'est la mienne. Et je m'en impose par surcroît une seconde : celle d'éviter avec soin tous les grands mots, souvent creux et vides lorsqu'on cherche à les définir, dont nous aimons, pour nous endormir, à nous bercer. Je ne parlerai ni du Droit, ni du Progrès, ni de l'Humanité : je parlerai des devoirs que chacun, à l'heure présente, nous avons à remplir à l'égard de la Suisse. Je m'efforcerai de ne dépasser nos étroites limites ni dans le temps, ni dans l'espace : d'autres que j'admire et que j'envie, plus confiants, plus optimistes, plus généreux, dès maintenant regardent vers l'avenir où leurs désirs, leurs espoirs, leurs rêves, leurs chimères viennent se configurer et se concrétiser aux yeux de leur foi, comme de beaux nuages blancs en plein ciel de midi. Je regarde à mes pieds la terre de mon pays, la terre lourde et réelle ; je l'emporte avec moi aux clous de mes chaussures. Pour que l'horloge au mur marque l'heure exacte et marche avec le temps, ni trop tôt, ni trop tard ; pour que ses aiguilles ne deviennent pas folles et ne se mettent point à courir au hasard, pour que le ressort n'aille point se casser, il faut des poids au bout des chaînes. Il n'y a point d'idéalisme légitime et fécond si, comme un cep de chez nous dont le sulfate a bleui les feuilles et dont les grappes traînent sur le sol sec et fendu, il ne plonge profondément dans la réalité des racines solides et prenantes. Antée le géant se rajeunissait et se fortifiait, toutes les fois qu'il touchait la terre : n'avons-nous pas besoin en Suisse romande, aujourd'hui, de toucher parfois notre terre de notre front ?



## II

Le « devoir suisse » est, dans la pratique, un enchaînement de petits devoirs précis et journaliers. Il manque peut-être, mais en apparence seulement, d'héroïsme ; il exige, en revanche, d'autres vertus tout aussi rares : le stoïcisme, l'abnégation, la prudence et la prévoyance, la tenacité, le sang-froid et le calme. Or, ces vertus-là — il faut bien nous le demander en commençant, puisque nous devons commencer par un examen de conscience, — notre peuple, j'entends notre population civile, en a-t-il vraiment donné l'exemple ?

C'est ce que nous allons voir en résumant ce qui s'est passé.

\* \* \*

Il le faut avouer, la guerre a surpris la grande majorité des Suisses. La guerre européenne, on en parlait depuis si longtemps, on l'avait tant de fois annoncée qu'on avait fini par ne plus y croire. On avait une foule de bonnes raisons pour la déclarer tout à fait impossible : on disait, par exemple, que les chefs d'Etat responsables se garderaient bien de compromettre dans une guerre l'admirable essor économique de leurs pays. Uniquement occupés de nos intérêts matériels et personnels, de notre petite cuisine politique, nous pensions que tout cela durerait autant que nous. Nous pensions que la marche du monde s'était définitivement arrêtée dans un équilibre à peu près stable. Nous n'avions en aucune manière, l'idée qu'une catastrophe pourrait tout remettre en question, tout bouleverser et nous menacer nous-mêmes, nous autres Suisses. Beaucoup, parmi les mieux intentionnés, parmi ceux qui auraient dû être par essence les meilleurs patriotes, trouvaient exagérés nos sacrifices militaires, critiquaient nos méthodes d'instruction et d'entraînement : rappelons-nous de quelle manière tant de citoyens ont voté en 1907, lorsqu'il s'est agi de décider pour notre armée des réformes auxquelles nous devons en grande partie le salut. Per-

sonne n'imaginait les privations et les souffrances que la guerre entraîne, même pour ceux qui sont en dehors du conflit. Quant à ceux qui criaient garde à vous, on les traitait de nationalistes genre *Action française* et de « jeunes pessimistes ». Economiquement et moralement, il régnait donc chez nous une véritable *insouciance*, pour ne pas dire inconscience.

\* \* \*

Donc, à la fin de juillet 1914, — tandis que, même en haut lieu, on s'illusionne au point de croire que tout va se terminer par des négociations diplomatiques plus ou moins laborieuses, — le grand coup de tonnerre dans le plus secret des soirs : la guerre et, chez nous, la mobilisation générale. Alors, pendant que notre armée se rassemble et s'apprête, une angoisse étreint le pays. L'affollement et la panique s'emparent de notre population presque entière. C'est la fuite éperdue des touristes, l'encombrement des gares ; c'est la ruée sur les banques et les caisses d'épargne ; ce sont les épiceries et les marchands de victuailles pris d'assaut comme des tranchées ou des forteresses. A ce moment-là, on n'est, en Suisse, ni Allemand, ni Français : on craint pour sa peau. On a une terreur folle de l'invasion. On s'arrache les journaux fébrilement. C'est l'ère des *bruits invraisemblables* qui se forment on ne sait comment, qui se colportent, s'amplifient, trouvent créance même auprès des personnes les plus calmes d'habitude, et les plus avisées.

Pourtant, notre armée mobilise. Elle mobilise avec ordre et tranquillité. Cet ordre, cette tranquillité, le serment au drapeau, le départ des premières troupes, tout cela rassure la population, rend confiance aux plus craintifs, calme enfin les plus nerveux. Chacun a l'impression que l'armée seule est notre sauvegarde, le « rempart vivant » derrière lequel nous abriter ; tout le monde est patriote et militariste ; tout le monde se sent prêt aux plus grands sacrifices ; tout le monde ne demande qu'à se battre contre l'envahisseur possible, quel qu'il soit. C'est la seconde période : la période du *nationalisme exalté*.



Mais la Suisse n'est pas envahie ; la mobilisation s'achève, l'armée se concentre, commence méthodiquement ses travaux de préparation et de défense. Ceux qui étaient prêts à s'enfuir ou à se cacher dans les caves, s'enhardissent. Et alors, il se produit ce phénomène : on se figure peu à peu que nous n'avons plus rien à craindre ; on perd le sens des réalités ; on se laisse envahir par la quiétude. On oublie ainsi la Suisse : les peuples qui se battent sont autrement intéressants. Nous nous asseyons devant le spectacle de la guerre comme devant un cinématographe. Comme nous n'avons plus peur, nous prenons parti. Nous le prenons avec une ardeur de belligérants ; nous nous érigeons en censeurs et juges des nations, des armées et des princes. Nous nous laissons dominer par nos sentiments, nos sympathies de voisinage, nos affinités de langue ou de race. Un jour, une voix autorisée<sup>1</sup> s'écrie : « Soyons neutres, mais non pas pleutres ! » Cette formule a, dans certains milieux, une fortune singulière. Les héros de la parole ne se comptent plus : les cafés et même les salons en fourmillent. Les grands mots remplacent avantageusement les balles, les polémiques de presse remplacent avantageusement les batailles. De là, cette crise dont nous souffrons encore : *l'affaiblissement du sentiment national, les divisions de l'opinion publique.*

Ces divisions furent un moment si fortes que plusieurs patriotes, effrayés, allèrent jusqu'à se demander : *la Suisse existe-t-elle encore ?* Des excès devait naître heureusement la réaction. C'est ainsi que, depuis des mois déjà, nous assistons à un effort incessant et continu, malgré tous les obstacles, des bonnes volontés. Grâce à cet effort, un rapprochement sincère et durable s'est opéré entre les deux parties, germanique et latine, de notre pays. Comme toujours, une minorité a donné l'exemple. Mais, à part des irréductibles trop nombreux encore,

<sup>1</sup> Je tiens à rendre ici hommage à M. Maurice Millioud. Il a déployé, depuis la guerre, dans ses articles et dans ses ouvrages, tant de conviction, de courage et de talent, qu'il en restera, quoi qu'il arrive, pour notre pays un bénéfice moral et un accroissement de notre « poids intellectuel ». D'ailleurs, ce dont nous avons besoin, ce n'est pas tant d'unanimité amorphe, que de personnalités fortes s'affirmant même par la diversité des opinions et des attitudes. A une condition toutefois : c'est que l'idée de patrie reste intangible et qu'on ne quitte jamais le terrain du respect mutuel et de la confiance réciproque.

les actes et les paroles de cette minorité correspondent aux sentiments intimes de notre peuple. La Suisse veut exister : cette volonté d'indépendance domine toutes les autres opinions, toutes les autres sympathies. Il suffirait d'une alarme pour réveiller le patriotisme du mois d'août. D'autre part, notre peuple s'est imposé des tâches positives et pratiques ; elles sont pour lui le salut, parce qu'elles exigent la collaboration de tous. Les tâches nationales, comme celles entreprises par la *Nouvelle Société Helvétique*, raniment l'esprit suisse, mettent en lumière tout ce qui nous unit. Les tâches internationales, comme celles assumées par la Croix-Rouge, apaisent les haines, renforcent l'esprit européen, le sens de la justice et de l'humanité. C'est ainsi que nous nous trouvons dans la quatrième période : celle de la *réaction salutaire*.

\* \* \*

Voilà donc ce qui s'est passé. Poursuivant notre diagnostic, tâchons maintenant de découvrir les *causes profondes* de ce qui s'est passé.

Il faut bien se rendre compte, pour être juste, qu'un fléau comme la guerre européenne, brusquement déchaîné sur une aussi vaste étendue à l'heure où l'on s'y attendait le moins, provoque nécessairement autour de lui une agitation anormale et presque pathologique. La guerre crée une atmosphère d'énervement à l'influence de laquelle même les plus sains et les plus calmes ne peuvent échapper ; elle exalte les volontés, certes, elle développe les héroïsmes, mais elle obscurcit les intelligences, elle déchaîne les passions et les instincts. Il est parfaitement naturel que nous ayons été surpris, que nous ayons eu peur, que nous ayons songé à nos vies, à nos biens, à notre nourriture<sup>1</sup>. Il est parfaitement naturel aussi, dans un pays comme le nôtre, que nous ayons suivi le courant de nos sympathies de langues et de races. Il est fort légitime que nous nous soyons indignés et que nous ayons procédé aux réproba-

<sup>1</sup> Et il faut bien que nous y songions encore, nous qui sommes, sans nous en douter, dans une situation économique plus précaire que l'Allemagne et même l'Autriche et dans la dépendance étroite de nos voisins : *primum vivere, deinde philosophari*. Il est amusant de voir ceux-là qui précisément eurent si peur de mourir de faim, reprocher à notre gouvernement d'obéir à des préoccupations économiques.

tions nécessaires : notre conscience, comme les intérêts supérieurs de la Suisse, l'exigeait de nous. L'indifférence devant des faits comme la violation de la neutralité belge, aurait été coupable, — une faute à tous les points de vue. Il est également compréhensible que, rien ne se passant ici, nous nous soyons intéressés passionnément, exclusivement, à la grande tragédie qui se déroule tout près de nos frontières. Si nous nous croyons trop en sécurité, c'est que rien ne nous menace encore, c'est que les événements traînent en longueur, c'est qu'il faut bien recommencer de vivre sa petite vie de tous les jours. La conduite de notre peuple est explicable par des causes naturelles. Il la faut donc juger avec une extrême indulgence. Et, si des incidents surviennent, — il en est survenu, il en surviendra beaucoup encore, — il faut se garder de les prendre au tragique. En temps normal, en temps de paix, avant la guerre, on pouvait être pessimiste pour secouer la torpeur des gens, pour leur ouvrir les yeux, les forcer à voir les dangers latents et les menaces de l'avenir ; en temps de crise, quand tout le monde est inquiet, agité, on doit donner, autant qu'on peut, l'exemple de l'optimisme.

Mais, si nous avons le droit d'être optimistes, si c'est même pour nous un devoir, il faut se garder de laisser aller les choses. Plus que jamais, nous devons travailler et lutter.

Et cela pour deux raisons : d'abord, il s'agit de veiller à la sécurité de notre pays, à l'intérieur comme à l'extérieur ; il s'agit de nous préparer à des éventualités peut-être redoutables ; — mais ensuite, mais surtout, les circonstances sont aujourd'hui singulièrement propices à une œuvre de renaissance, de rapprochement national. Si nous laissons passer cette heure sans donner notre plus grand effort, nous ne la retrouverions certainement pas.

En effet, la guerre a mis en lumière aux yeux de tous la nécessité de réformes et de progrès ; elle a mis en lumière les fissures et les parties menacées de notre édifice. Elle a révélé aussi toutes les énergies dont nous disposons. Dans tous les domaines, elle nous oblige à des expériences décisives : à nous d'en savoir profiter. C'est ainsi que cette période de trouble que nous traversons peut avoir, au point de vue national, les

plus heureuses conséquences, même si elle nous obligeait à verser notre sang, — mais le sang est un baptême qui est parfois nécessaire à un peuple et dont il sort purifié, fortifié, rajeuni.

### III

Le premier enseignement de la guerre, c'est de nous avoir démontré combien nous sommes dominés encore par les influences étrangères et combien une *opinion publique* nous fait encore défaut : une opinion publique unanime, consciente, homogène, capable de raisonner nos sympathies instinctives, capable surtout d'avoir pour guide un seul principe : *l'intérêt général et supérieur de la patrie*.

Cette opinion publique telle que nous venons de la définir, serait notre plus grande force nationale : force de résistance en cas de conflit, force d'appui pour l'armée et pour le gouvernement responsable, force d'assimilation à l'égard des étrangers, force d'influence sur la presse. Mais une opinion publique ne se formera qu'autour d'une idée centrale : *l'idée même de la Suisse, de son indépendance, de sa neutralité*.

Pour beaucoup de Suisses, hélas ! et parce que l'éducation nationale est insuffisante, cette idée est encore obscure et vague. Jamais on n'a dit plus de bêtises sur notre neutralité que depuis la guerre. La plupart ignorent en quoi encore elle consiste et surtout en quoi consistent ses devoirs. Beaucoup, même après la violation des neutralités belge et luxembourgeoise, y voient une garantie efficace et formelle de notre indépendance. Pour beaucoup encore, hier, cette garantie aurait dû nous dispenser, sinon d'une armée, du moins d'une armée suffisamment instruite, disciplinée, outillée. Pour beaucoup, aujourd'hui, la neutralité est un abri commode : une plate-forme sur laquelle on grimpe pour prendre impunément et bruyamment parti, pour s'ériger vis-à-vis des autres peuples en instance intermédiaire entre le Tribunal de la Haye et le tribunal de Dieu<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Déjà en 1814 au Congrès de Vienne, Stein disait à Pictet de Rochemont : « Les Suisses se sont toujours battus pour et contre tout le monde, en criant : Je suis neutre ! C'est comme si je faisais des sorties de ma

Est-ce de la sorte que nous devons pratiquer la neutralité ? De plus autorisés ont répondu : oui, et nous le répondront encore. Pour ma part, j'ose être d'un avis différent. Voici donc les raisons sur lesquelles je m'appuie, raisons qui me semblent, tant que durera la guerre, s'imposer à tous les Suisses :

\* \* \*

Quelle est notre première raison d'être et de rester strictement neutres ? *La fidélité à notre parole, le respect des engagements que nous avons pris vis-à-vis de l'Europe.* A l'heure où les plus forts déchirent les traités qu'ils ont signés, où de grandes puissances foulent aux pieds le droit international, c'est un exemple que nous avons à donner, nous, petit peuple. Comment le donnerons-nous ?

Nous savons tous parfaitement ce que vaut notre neutralité et la confiance qu'on peut avoir en elle. Depuis longtemps, dans la *Revue militaire suisse*, on nous a démontré qu'elle laisse intacte notre souveraineté nationale et qu'au surplus, elle ne saurait constituer par elle-même une protection suffisante. Comment on viole une neutralité, l'exemple de la Belgique et du Luxembourg nous le prouve. Le jour où une puissance voisine — et ce jour peut arriver — aurait intérêt ou se verrait contrainte à violer la nôtre, elle n'hésiterait sans doute pas un instant et trouverait facilement tous les prétextes pour se justifier après coup. En définitive, et nous sommes tous d'accord, ce qui nous a protégés jusqu'à présent, ce n'est pas le Traité de Paris, mais notre armée et notre sol : à supposer que ce traité n'existât point, notre situation aurait été exactement la même.

Mais là n'est point la question. « La Suisse a promis, dès le début de cette guerre, écrit M. Georges Wagnière<sup>1</sup>, de garder et de défendre sa neutralité. Elle restera fidèle à sa promesse. Cette neutralité ne peut pas être un principe

chambre sur les passants et qu'ensuite je m'enfermasse en criant : Je suis neutre ! » *Correspondance diplomatique*, de P. de R., t. I. Genève, 1914, p. 189.

<sup>1</sup> *Journal de Genève*, 28 mai 1915.



éternel, elle n'est pas un programme de gouvernement, elle peut être un jour contraire à nos intérêts et à nos principes. Mais à cette heure, elle est de notre part un engagement public et solennel. Nous n'avons donc pas à considérer si, dans les circonstances présentes, elle est un bien ou un mal. Nous savons seulement qu'elle ne nous a pas été imposée, que c'est nous qui l'avons proclamée et que, grâce au ciel, il n'y a pas un Suisse qui considère un engagement pris par la Suisse comme un chiffon de papier. »

Prenons maintenant la définition de notre neutralité : *La neutralité et l'inviolabilité de la Suisse et son indépendance de toute influence étrangère, sont dans les vrais intérêts de la politique de l'Europe entière.* C'est ce texte, en effet, que nous poserons comme base à nos raisonnements.

De notre neutralité telle que nous avons voulu, il y a un siècle, qu'elle soit, et telle que nous voulons encore, durant le conflit actuel, qu'elle demeure, découlent des obligations qui s'imposent à chacun de nous. Par le fait même que notre neutralité a été librement demandée, librement consentie, elle nous crée, à l'égard des belligérants et à l'égard surtout de la Suisse, des devoirs précis. Le Traité de 1815, dont un Suisse, Pictet de Rochemont, a rédigé lui-même le texte, nous impose une attitude. A ceux donc qui nous poussent directement ou indirectement à la guerre, nous devons répondre ceci : que ce n'est pas à nous de violer les premiers notre neutralité, fût-ce pour la plus juste des causes ; d'ailleurs, est-ce en violant la neutralité qu'on défend son principe même ?

A ceux qui cherchent à capter nos sympathies, nous devons répondre que notre neutralité nous oblige à nous tenir à l'abri de toute influence étrangère, et qu'elle nous oblige, en outre, à servir, non pas les intérêts exclusifs de telle ou telle puissance, mais les intérêts collectifs de l'Europe. Il n'y a pas d'autre interprétation possible à ce Traité de Paris auquel nous lie, encore une fois, l'honneur. Qu'en déduire pour chacun de nous ? Sans taire ni cacher, encore un coup, des préférences légitimes ou des indignations plus légitimes encore, nous devons garder cependant un peu de

réserve. Il s'agit là moins de fond que de forme, moins de pensée que de ton. Nous n'avons pas le droit de prendre parti ostensiblement avec des clameurs, des épithètes, des injures en faveur d'une puissance belligérante contre une autre puissance. Cela s'est vu cependant, et se voit même tous les jours, et vous avez encore, sans doute, telle manifestation intempestive présente à la mémoire. *Nous violons donc individuellement notre neutralité, au mépris de notre parole et au détriment de notre propre pays, toutes les fois que, par un discours, une conférence, un article, nous nous livrons à un acte public d'hostilité directe à l'égard d'une puissance belligérante ou que nous provoquons un incident*<sup>1</sup>.

\* \* \*

Vous allez me répondre : « La neutralité n'est qu'une attitude politique de l'Etat. » *Mais, dans une démocratie comme la nôtre, peut-on séparer l'Etat des citoyens et n'est-il point dangereux de le faire ? N'est-ce point porter atteinte au sentiment de la responsabilité dans les affaires publiques ?* Vous allez me reprocher encore ma « neutralité morale ». Mais il s'agit bien de cela ! Il s'agit de *l'intérêt national*, et c'est la seconde raison qui nous impose la neutralité. La neutralité, *que chaque citoyen est tenu d'observer comme membre actif et responsable d'un peuple souverain*, n'est pas une fin en soi : elle n'est qu'un moyen, celui *d'affermir notre indépendance*. Un Etat, quel qu'il soit, doit justifier son existence et doit prouver qu'il est capable de la défendre efficacement. Et ce principe est valable pour les neutres comme pour les autres. La neutralité n'est qu'un mot dénué de sens, elle ne peut être qu'illusoire si elle est incapable de se défendre. Or, un peuple se défend par deux forces : une *force morale*, qui est le patriotisme, et une *force matérielle*, qui est l'armée. Tout peuple qui ne sait pas subordonner à l'intérêt général les intérêts privés, locaux ou régionaux ; tout peuple qui ne

<sup>1</sup> Nous devons déplorer ici la tolérance de la police dans certaines villes romandes où l'on vend impunément dans les rues des insignes français ou italiens et où l'on ne rencontre que rubans, cocardes ou mouchoirs tricolores. Sans parler des devantures des libraires et des magasins. Sommes-nous en Suisse ou non ?



sait pas s'imposer des sacrifices militaires sous leur forme la plus lourde, c'est-à-dire des sacrifices personnels; tout peuple chez lequel le patriotisme n'est pas assez conscient pour dominer les querelles de parti, les divisions entre les races ou les langues; tout peuple, enfin, qui met la prospérité économique avant la santé morale, se place lui-même dans un état de moindre résistance et doit être rendu responsable des catastrophes qui peuvent tomber sur lui. C'est un symptôme dangereux pour une nation, lorsque s'affaiblit en elle, par excès de matérialisme comme par excès d'idéalisme, le *senti-ment de l'Etat*. Il est possible à un homme de se vouer corps et biens à une idée, de vivre et de mourir pour elle. Mais un Etat ne peut pas se sacrifier, un Etat ne doit pas se sacrifier; il n'a jamais le droit de compromettre par des mouvements irréfléchis, fussent-ils les plus généreux, des biens durables auxquels sont attachés des milliers et des millions de vies humaines. Tous les Etats du monde, même quand ils affirment qu'ils combattent pour la justice, — et c'est en leur faveur un gros argument dont ils savent se servir — combattent d'abord pour leurs intérêts, pour leur existence, pour leur indépendance, pour l'hégémonie, pour le trafic, pour la maîtrise des mers. Nous en avons la preuve dans la guerre actuelle, qui est une guerre économique, comme toutes les guerres. N'oublions jamais ce principe : en ces temps de crise européenne, toute la politique intérieure d'un Etat — et par la politique intérieure j'entends l'attitude même du peuple et de chaque citoyen — doit être *subordonnée aux nécessités de la politique extérieure*.

Je veux citer ici notre grand compatriote : Carl Spitteler. Ainsi, nous rendrons hommage ensemble au courage de cet homme qui a subordonné en lui — quel exemple pour certains de nos intellectuels! — l'écrivain au patriote, et qui a sacrifié ses intérêts à l'intérêt général. Mais je veux citer et interpréter Spitteler comme il veut qu'on l'interprète et qu'on le cite : en appliquant à nous-mêmes la leçon qu'il donne, car elle est valable pour nous autant que pour nos Confédérés alémanes. Écoutons en silence le grand poète du *Printemps olympien*<sup>1</sup> :

<sup>1</sup> *Notre point de vue suisse*. Trad. française, Zurich, Rascher, 1915, p. 7-9.

« Avant tout, nous devons bien nous rendre compte de ce que nous voulons. Voulons-nous ou ne voulons-nous pas rester un Etat suisse qui, vis-à-vis de l'étranger, représente une unité politique ? Si nous ne voulons pas, si chacun veut se laisser pousser où l'entraînent ses sympathies personnelles et où il est attiré du dehors, alors je n'ai plus rien à dire. Qu'on laisse aller les choses comme elles vont, vacillantes et tremblotantes. Mais si nous avons la ferme volonté de rester un Etat suisse, nous devons nous persuader que les frontières de notre pays sont aussi des lignes de démarcation pour nos sentiments politiques. Tous ceux qui vivent au delà de nos frontières sont nos voisins et, jusqu'à nouvel ordre, nos chers voisins ; tous ceux qui vivent *en deçà* sont plus que des voisins, ce sont des frères. Or, la différence entre voisins et frères est immense. Même le meilleur voisin peut, suivant les circonstances, tirer sur nous à boulets, tandis que le frère, dans la bataille, combat à nos côtés. On ne saurait donc imaginer différence plus considérable.

» On nous exhorte parfois amicalement, en bons voisins, à ne pas trop marquer par le sentiment nos frontières politiques. Si nous écoutions ces exhortations, voici ce qui en résulterait : à la place des frontières extérieures abolies, il s'en créerait de nouvelles au dedans, qui ouvriraient des abîmes entre Suisse occidentale, Suisse méridionale et Suisse orientale. Je crois donc qu'il vaut mieux nous en tenir aux frontières que nous avons déjà. Nous devons nous pénétrer de l'idée qu'un frère politique est plus près de nous que le meilleur voisin et parent de race. Fortifier cette conviction est notre devoir patriotique. La tâche n'est pas facile. Nous devons sentir en commun tout en restant divers. Nous n'avons pas le même sang, ni la même langue, nous n'avons pas de maison régnante pour atténuer les oppositions, nous n'avons pas même, à proprement parler, de capitale. Toutes ces choses, il ne faut pas se le dissimuler constituent des éléments d'infériorité politique. Nous avons donc besoin d'un symbole commun pour triompher de cette infériorité. Heureusement que ce symbole, nous le possédons. J'ai à peine besoin de vous le nommer : la *bannière fédérale*. Il s'agit de se grouper toujours plus étroitement autour de cette ban-

nière, et, partant, de tenir à une juste distance ceux qui ont prêté serment de fidélité à un autre drapeau : en d'autres termes, nous devons sentir *concentriquement* au lieu de sentir *excentriquement*. »

\* \* \*

Nous avons donc une troisième raison d'être neutres : l'*esprit confédéral*. Nous ne devons pas oublier que nous ne sommes point seuls en Suisse. Certes, nos confédérés ont des devoirs à remplir à notre égard et il est bon de les leur rappeler et de nous affirmer, non contre eux, mais à côté d'eux. Mais, si leur attitude n'a pas été toujours, surtout au début de la crise, telle que nous l'aurions désiré ; si même quelques-uns, dans leurs journaux, ont pu nous blesser par leur mépris ou nous peiner par leur sottise ; s'ils ont commis des fautes, s'ils en commettent encore ; si leur conception de l'Etat diffère de la nôtre à nous, fédéralistes ; malgré les maladresses et les malentendus, malgré tous nos griefs anciens ou nouveaux, sommes-nous bien, nous autres Velches, à l'abri de tout reproche ? Cela est impossible. Puisque nous nous contrainçons à un examen de conscience, ne faut-il donc pas commencer par reconnaître franchement nos torts ? Or nous en avons. Il nous est arrivé peut-être de reprocher à nos confédérés alémannes la langue qu'ils parlent et la race à laquelle ils appartiennent ; surtout, nous avons fait bien peu d'efforts jusqu'à présent pour les comprendre<sup>1</sup>. Je l'avoue, la manière un peu pharisaïque dont nous les jugeons à notre tour m'attriste souvent. Nous les jugeons comme si notre point de vue, — le meilleur, je le veux bien, — était le seul point de vue possible. Nous nous scandalisons devant eux comme si nous

<sup>1</sup> Nos journaux romands ne consacrent point à la Suisse allemande l'attention qu'elle mérite. C'était déjà une erreur avant la guerre, maintenant c'est une faute grave. Il se fait, outre Sarine, un grand effort national qui s'affirme chaque jour par des articles, des conférences, des brochures, des organisations, et dont nous ne disons jamais rien. Quels sont les journaux romands qui ont rendu compte des brochures si intéressantes et significatives d'un Conrad Falke, d'un Töndury, d'un Dr Laur, d'un Grossmann, et ont pris la peine de discuter les problèmes soulevés et les solutions proposées ? Nous risquons ainsi, en nous désintéressant des grandes questions nationales, en nous cantonnant dans nos méfiances, en ne regardant que vers la guerre, de perdre et notre influence légitime et la possibilité de l'exercer utilement.

étions les seuls purs. Nous les laissons venir à nous sur notre chemin, au lieu d'aller à leur rencontre, comme un frère à la rencontre de son frère, et nous demeurons orgueilleusement immobiles en comptant leurs pas. Ainsi, le pharisien dans le temple, remerciant Dieu de n'être point adultère comme le publicain.

Ce n'est point de la faiblesse qu'on nous demande, mais seulement de la réciprocité : « Justes, modérés, retenus, il nous convenait de l'être », écrivait le 17 janvier M. Léopold Gautier dans la *Gazette de Lausanne*, « non pas comme à des citoyens d'un Etat neutre seulement, mais en raison de notre solidarité, de notre fidélité confédérale, qui passe avant toutes les autres affinités, toutes les autres sympathies. »

Notre premier devoir est de traiter les Suisses allemands comme des aînés : même s'ils ont tort, ils ont le droit qu'on les écoute et les respecte. N'ont-ils pas fait la Suisse, construit notre maison ? Ne lui ont-ils pas donné son nom, gravé sa devise au-dessus de la porte, tissé de leurs mains sanglantes et victorieuses la grande bannière rouge qui flotte et claque au faite blanc du toit ? Toute notre histoire est là, qui l'affirme et le proclame.

On leur reproche leur germanisme, leurs affinités pour l'Allemagne. Mais ce germanisme est logique, ces affinités sont légitimes. Si légitimes que les Français eux-mêmes ne s'arrogent pas le droit de leur en vouloir. Nous lisons dans le *Temps* du 9 mars : « Au début, il y avait, en Suisse allemande, de grandes sympathies pour nos ennemis. Nous n'en avons pas pris ombrage le moins du monde. Nous savons faire la part des relations de bon voisinage, de langue commune et des liens d'intérêts économiques... Ce premier mouvement des Suisses allemands nous a semblé tout naturel ; dans tous les cas, nous n'avons pas songé à récriminer. Nous savions qu'aucun préjugé ne prévaudrait contre la raison et la conscience des citoyens de la République voisine. »

Il faut bien comprendre ceci : les racines de notre vie spirituelle plongent à la fois et profondément dans la culture française comme dans la culture allemande. Elles y puisent leur sève et leur force de croissance pour l'arbre entier.

Coupez une partie seulement des racines et le chêne aux vingt-deux branches, le chêne au centre de l'Europe, verra jaunir et tomber la moitié de ses feuilles, se dessécher et pourrir la moitié de son bois. Dans cette guerre qui est malheureusement aussi une guerre de cultures, nous devons nous souvenir que nous sommes la terre des contacts et non des oppositions. Le rôle particulier de la Suisse allemande est de nous tenir, malgré tout, en contact avec la pensée germanique, de comprendre l'Allemagne, de pénétrer dans son esprit et dans son âme, de suivre l'évolution de sa conscience, de sauver et de conserver ainsi pour la civilisation même du monde, ce qui, du germanisme et de la culture allemande, peut et doit être encore sauvé, conservé. Nos confédérés éprouvent très vivement le sentiment de ce devoir qu'ils ont à remplir vis-à-vis de l'Allemagne, comme nous aurions éprouvé le même sentiment à l'égard de la France, si elle avait été menacée de la défaite et de la ruine.

Nous le devons d'autant plus que nos Confédérés allemands ont évolué. Entre eux et nous, il n'y a plus de différences essentielles, et c'est à nous maintenant de combler la dernière fissure, s'il en est une encore. Les meilleurs d'entre eux souffrent des erreurs, des violences et des injustices commises par un grand peuple auquel les rattache le fort lien de la langue, par une grande armée dont ils admirent l'organisation, la discipline et l'héroïsme, et par de grands esprits qui furent des maîtres pour eux. Laissons-les souffrir en silence et ne mettons pas une amertume nouvelle dans leurs pensées en leur reprochant leurs sympathies et leur race. Toutes nos violences de langage à l'égard de l'Allemagne et toutes nos généralisations haineuses ne pourraient que retarder une évolution lente mais sûre, dont nous souhaitons tous l'achèvement <sup>1</sup>. Le respect des

<sup>1</sup> Notre devoir, à nous autres Suisses romands, aurait été de ne pas donner dans l'excès, bien naturel, que les Français commettent parfois, en incriminant toute la civilisation germanique, en rendant Fichte responsable de la guerre actuelle et en déclarant Goethe sans génie. Nous ne l'avons pas fait suffisamment, si même nous ne sommes pas tombés aussi dans cette erreur de belligérants. Par là nous avons montré bien peu d'indépendance et de liberté d'esprit et nous avons grièvement indisposé nos Confédérés allemands.



opinions d'autrui est un des fondements de la Confédération helvétique.

Et puis, nous devons avoir confiance dans les vertus de nos Confédérés. Ils sont calmes et tenaces ; ils ont le sentiment des responsabilités, l'esprit l'indépendance, ils possèdent une force de résistance que nous pouvons leur envier. Les influences étrangères ont, à tout considérer, moins de prise sur eux, à cette heure <sup>1</sup>, que sur nous. Entre eux et l'Allemagne, il y a cette barrière qui s'appelle le dialecte, derrière ce fossé qui s'appelle le Rhin. Entre eux et l'Allemagne, il y a toutes les différences et toutes les oppositions des mœurs et de l'histoire. L'individualité alémanne s'affirme distincte de l'individualité souabe et purement germanique dès le XV<sup>me</sup> siècle, alors que l'individualité romande ne s'est point dégagée encore. Il suffit de connaître le Bernois, le Bâlois, l'homme des Waldstetten et du Toggenbourg, — tout ce peuple solide, fidèle, traditionnel, — pour se convaincre que le vieux bloc est toujours fermement enfoncé dans sa terre à lui <sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Il ne faudrait s'hypnotiser ni sur le cas Sauerbruch, ni sur celui des *Neue Zürcher Nachrichten* et de leurs succédanés : il se fait actuellement en Suisse alémanique, un réel effort pour se soustraire à l'influence allemande et renforcer le sentiment national par l'enseignement, la littérature, le journalisme. Donnons-en comme preuve les brochures, déjà citées, de M. Conrad Falke, et les publications Rascher, le rappel à Bâle de l'illustre professeur Wackernagel, les efforts de la N. S. H. dans la presse et dans la question des « suppléments du dimanche » (*Sonntagsblätter*), la motion Wettstein, les idées qui tendent sans cesse à prédominer dans le corps enseignant, le nationalisme des écrivains, etc. En outre, on ne trouvera point en Suisse allemande cette manie de drapeaux étrangers et de conférenciers étrangers qui sévit chez nous. Naturellement, nous ignorons cela.

<sup>2</sup> Nous faisons grand état de notre opposition à la convention du Saint-Gothard. Mais nous oublions la part prépondérante qui revient à nos Confédérés dans cette lutte énergique, malheureusement inefficace, contre un accord humiliant pour nous. C'est, si je ne me trompe, M. Jean Steiger qui, le premier, a dénoncé le péril dans ses brillants articles de *Wissen und Leben*. Et il suffit de rappeler en outre, les grands discours de MM. Frey et de Planta, au Conseil national.

(A suivre.)

G. DE REYNOLD.

